

TARIFS ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

CONTRIBUTIONS ET PRESTATIONS ANNUELLES :

▪ CONTRIBUTION DES FAMILLES

MATERNELLE & PRIMAIRE :	832 €/an
COLLEGE :	837 €/an
4° Projet	857 €/an

LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

BAC SECONDE	998 €/an
BAC PREMIERE	998 €/an
BAC TERMINALE	998 €/an

LYCEE PROFESSIONNEL

3° Préparatoire aux Formations Professionnelles :	857 €/an
CAP :	930 €/an
BAC PROFESSIONNEL Seconde :	930 €/an
BAC PROFESSIONNEL 1ère et Terminale :	981 €/an

▪ FRAIS DE DEMI-PENSION (POUR 4 REPAS/SEMAINE)

MATERNELLE & PRIMAIRE :	1202 €/an
COLLÈGE :	1179 €/an
4ème Avenir :	1156 €/an

LYCÉE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE

BAC SECONDE:	1179 €/an
BAC PREMIERE:	1179 €/an
BAC TERMINALE:	1179 €/an

LYCÉE PROFESSIONNEL

3° Préparatoire aux Formations Professionnelles	1179 €/an
C.A.P. :	1179 €/an
BAC PROFESSIONNEL Seconde :	1121 €/an
BAC PROFESSIONNEL 1ère et Terminale :	1061 €/an

Une cafeteria est mise à disposition des lycéens des classes de Seconde, Première et Terminale (paiement à la carte sur Ecole Directe).

Le prix du ticket-repas « occasionnel » est de 8,70 €. Le repas occasionnel est payable sur l'espace « Ecole directe ».

En cas d'absence de 15 jours consécutifs, hors vacances scolaires, et sur présentation d'un certificat médical, l'établissement éditera un avoir correspondant. Dans tous les autres cas, l'absence ne donne pas lieu à déduction.

Tableau d'équivalence en fonction du nombre de jours de Demi-pension

	1J/SEMAINE	2J/SEMAINE	3J/SEMAINE	4J/SEMAINE	5J/SEMAINE
MATERNELLE & PRIMAIRE	300,50 €	601,00 €	901,50 €	1 202,00 €	Non concerné
COLLEGE	294,75 €	589,50 €	884,25 €	1 179,00 €	1 473,75 €
COLLEGE : 4EME PROJET	289,00 €	578,00 €	867,00 €	1 156,00 €	1 445,00 €
LYCEE GENERAL & TECHNO : BAC SECONDE	294,75 €	589,50 €	884,25 €	1 179,00 €	1 473,75 €
LYCEE GENERAL & TECHNO : BAC PREMIERE	294,75 €	589,50 €	884,25 €	1 179,00 €	1 473,75 €
LYCEE GENERAL & TECHNO : BAC TERMINALE	294,75 €	589,50 €	884,25 €	1 179,00 €	1 473,75 €
LYCEE PROFESSIONNEL : 3EME PREPA	294,75 €	589,50 €	884,25 €	1 179,00 €	1 473,75 €
LYCEE PROFESSIONNEL : CAP	294,75 €	589,50 €	884,25 €	1 179,00 €	1 473,75 €
LYCEE PROFESSIONNEL : SECONDE	280,25 €	560,50 €	840,75 €	1 121,00 €	1 401,25 €
LYCEE PROFESSIONNEL : PREMIERE & TERMINALE	265,25 €	530,50 €	795,75 €	1 061,00 €	1 326,25 €

▪ **FRAIS D'ÉTUDE ET DE GARDERIE**

Garderie maternelle / primaire du matin 7h30 à 8h30 :	822 €/an
Garderie du soir maternelle 17h00 à 18h00 :	822 €/an
Étude École / Collège / Lycée 17h00 à 18h00 :	822 €/an
Étude / Garderie occasionnelle	6,10 €/ticket
FORFAIT Garderie du matin et du soir ou garderie du matin / étude	1224 €/an

▪ **FRAIS DIVERS**

- Frais administratifs : 89 €/an/élève.
- Coopérative Maternelle & Élémentaire : 25,50 €/an/élève
- Fournitures maternelle : forfait 71,50 €
- Fournitures Élémentaire : forfait 25,50 €
- Aide à l'Investissement : 36 €/an/famille

▪ **COTISATION ANNUELLE MUTUALISATION DIOCESAINE : 15 €/élève**

Le CODIEC « Comité Diocésain de l'Enseignement Catholique », conscient du défi de l'immobilier que chaque établissement relève, élargit sa politique de SOLIDARITE et met en œuvre une démarche nouvelle de mutualisation. Ce dispositif de mutualisation complète de façon nécessaire les aides substantielles que le Conseil Régional et le Conseil Général apportent aux collèges et aux lycées. . **Cette cotisation apparaîtra sur le premier relevé et sera reversée intégralement au Diocèse.**

▪ **ADHESION VOLONTAIRE A L'A.P.E.L. : 26 €/an/famille**

L'Association des Parents d'Élèves de l'Enseignement Libre a le rôle fondamental de représenter les parents. Elle participe activement à la vie de l'établissement. Cette adhésion volontaire apparaîtra sur le premier relevé et sera reversée intégralement à l'A.P.E.L.

Ces frais figureront sur le premier relevé

